

Le 30 septembre 2020

ÉTATS FINANCIERS DU  
FONDS DE REVENU À  
COURT TERME NCM





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
205 5<sup>th</sup> Avenue SW  
Bureau 3100  
Calgary (Alberta)  
T2P 4B9  
Téléphone (403) 691-8000  
Télécopieur (403) 691-8008  
www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts du Fonds de revenu à court terme NCM :

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de revenu à court terme NCM, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

ci-après, les « états financiers ».

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de revenu à court terme NCM au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants du Fonds de revenu à court terme NCM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds de revenu à court terme NCM à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds de revenu à court terme NCM ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds de revenu à court terme NCM.



### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds de revenu à court terme NCM;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds de revenu à court terme NCM à poursuivre son exploitation. Si nous concluons



à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds de revenu à court terme NCM à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 10 décembre 2020

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2020	30 septembre 2019
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 949 060	5 039 142
Dividendes à recevoir	1 437	–
Intérêts à recevoir	260 514	568 966
Actifs du portefeuille vendus	661 196	–
Parts émises	830	158 651
Profit latent sur les dérivés	–	46 328
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	22 720 506	45 611 105
<b>Total des actifs</b>	<b>26 593 543</b>	<b>51 424 192</b>
<b>Passifs</b>		
Charges à payer (note 7)	70 000	96 500
Distributions à verser	29 274	50 481
Actifs du portefeuille achetés	–	1 859 694
Parts rachetées	1 468 687	53 871
Perte latente sur les dérivés	137 676	–
<b>Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)</b>	<b>1 705 637</b>	<b>2 060 546</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>24 887 906</b>	<b>49 363 646</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	7 905 877	16 955 072
Série F	4 989 479	11 370 143
Série I	2 297 984	6 280 427
Série A (H)	23 317	751 386
Série F (H)	3 559 836	7 819 765
Série R	6 111 413	6 186 853
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 008 365	1 959 967
Série F	605 269	1 257 758
Série I	260 812	656 061
Série A (H)	2 432	71 722
Série F (H)	352 002	711 722
Série R	693 932	646 479
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,84	8,65
Série F	8,24	9,04
Série I	8,81	9,57
Série A (H)	9,59	10,48
Série F (H)	10,11	10,99
Série R	8,81	9,57
Série A (H) – \$ US	7,18	7,92
Série F (H) – \$ US	7,57	8,30

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Revenus de dividendes	202 559	313 458
Intérêts aux fins de distribution	1 903 914	3 449 552
Revenus tirés du prêt de titres	2 971	99
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(1 445 080)	27 519
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés	(726 552)	(2 430 438)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	(1 753 120)	350 223
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les dérivés	(184 004)	(338 794)
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>(1 999 312)</b>	<b>1 371 619</b>
Frais de gestion (note 7)	262 547	437 180
Frais d'administration (note 7)	67 062	117 373
Frais juridiques et droits de dépôt	58 222	32 713
TVH/TPS	51 565	62 481
Droits de garde et frais de tenue de compte	48 222	55 360
Coûts d'opérations	27 011	32 511
Services informatiques	18 236	30 510
Honoraires d'audit	13 380	14 125
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	10 966	4 448
Autres	8 471	18 355
Comité d'examen indépendant	7 468	10 116
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>573 150</b>	<b>815 172</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	(2 572 462)	556 447
Retenues d'impôt	2 248	2 082
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(2 574 710)</b>	<b>554 365</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Série A	(1 272 699)	231 115
Série F	(532 316)	284 110
Série I	(38 991)	(557 601)
Série A (H)	(21 563)	35 066
Série F (H)	(214 459)	391 089
Série R	(494 682)	170 586
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)		
Série A	(0,87)	0,10
Série F	(0,57)	0,16
Série I	(0,10)	(0,24)
Série A (H)	(0,56)	0,43
Série F (H)	(0,38)	0,50
Série R	(0,51)	0,35

Voir les notes aux états financiers.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série I		Série A (H)		Série F (H)		Série R	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	49 363 646	122 003 378	16 955 072	21 508 713	11 370 143	21 086 733	6 280 427	69 579 853	751 386	991 332	7 819 765	8 836 747	6 186 853	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 574 710)	554 365	(1 272 699)	231 115	(532 316)	284 110	(38 991)	(557 601)	(21 563)	35 066	(214 459)	391 089	(494 682)	170 586
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables														
Émission de parts	9 254 640	11 108 946	1 598 378	1 047 339	1 117 008	3 140 850	–	69 086	22	26 298	204 151	313 501	6 335 081	6 511 872
Réinvestissement des distributions	1 269 269	2 142 587	444 860	709 021	174 717	425 031	–	455 157	16 312	35 746	261 345	318 754	372 035	198 878
Montant versé au rachat	(30 697 812)	(83 476 264)	(9 285 763)	(5 738 119)	(6 784 649)	(12 839 066)	(3 780 803)	(62 436 979)	(706 464)	(300 095)	(4 240 669)	(1 666 400)	(5 899 464)	(495 605)
	(20 173 903)	(70 224 731)	(7 242 525)	(3 981 759)	(5 492 924)	(9 273 185)	(3 780 803)	(61 912 736)	(690 130)	(238 051)	(3 775 173)	(1 034 145)	807 652	6 215 145
Distributions déclarées	(1 727 127)	(2 969 366)	(533 971)	(802 997)	(355 424)	(727 515)	(162 649)	(829 089)	(16 376)	(36 961)	(270 297)	(373 926)	(388 410)	(198 878)
	(1 727 127)	(2 969 366)	(533 971)	(802 997)	(355 424)	(727 515)	(162 649)	(829 089)	(16 376)	(36 961)	(270 297)	(373 926)	(388 410)	(198 878)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	24 887 906	49 363 646	7 905 877	16 955 072	4 989 479	11 370 143	2 297 984	6 280 427	23 317	751 386	3 559 836	7 819 765	6 111 413	6 186 853
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,37	0,38	0,38	0,39	0,41	0,41	0,45	0,45	0,48	0,48	0,41	0,41

Voir les notes aux états financiers.



# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 574 710)	554 365
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1 445 080	(27 519)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1 753 120	(350 223)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les dérivés	184 004	338 794
Achat de placements	(22 703 014)	(20 698 124)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	39 950 642	77 747 292
Dividendes à recevoir	(1 437)	–
Intérêts à recevoir	308 452	288 506
Charges à payer	(26 500)	(36 000)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>18 335 637</b>	<b>57 817 091</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	9 412 461	10 951 278
Montant versé au rachat de parts rachetables	(29 282 996)	(83 442 515)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(479 065)	(776 298)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(20 349 600)</b>	<b>(73 267 535)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 013 963)	(15 450 444)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(76 119)	451 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	5 039 142	20 037 923
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 949 060</b>	<b>5 039 142</b>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	198 874	311 376
Intérêts reçus	2 212 366	3 738 058

Voir les notes aux états financiers.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
<b>Actions privilégiées</b>				
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, taux variable, actions privilégiées, perpétuelles, série 1	4 000	101 899	101 920	
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, actions privilégiées, perpétuelles, série 15, cat. A	4 000	95 771	97 600	
Banque Royale du Canada, actions privilégiées, perpétuelles, série AC	4 000	100 640	100 400	
		298 310	299 920	1,2 %
<b>TOTAL – ACTIONS CANADIENNES</b>		298 310	299 920	1,2 %
<b>TOTAL – ACTIONS</b>		<b>298 310</b>	<b>299 920</b>	<b>1,2 %</b>
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)</b>				
<b>Sociétés</b>				
Air Canada, rachetables, 4,750 %, 2023-10-06	1 000 000	1 035 000	974 167	
Ensign Drilling Inc., rachetables, 9,250 %, 2024-04-15 (valeur nominale en \$ US)	1 000 000	1 337 300	511 746	
Banque Équitable, 2,948 %, 2022-09-26	1 000 000	1 005 240	1 029 432	
goeasy Ltd., rachetables, 5,375 %, 2024-12-01 (valeur nominale en \$ US)	1 000 000	1 343 193	1 355 091	
Great Canadian Gaming Corporation, rachetables, 5,250 %, 2026-12-31	1 250 000	1 250 000	1 148 750	
Produits Kruger s.e.c., rachetables, 6,000 %, 2025-04-24	1 000 000	1 005 625	1 000 833	
Morguard Corp., restr., rachetables, série F, 4,204 %, 2024-11-27	2 000 000	2 014 700	1 972 530	
NuVista Energy Ltd., rachetables, 6,500 %, 2023-03-02	1 500 000	1 500 000	1 025 938	
Corporation Parkland, restr., rachetables, 6,000 %, 2028-06-23	750 000	750 000	788 594	
Métaux Russel Inc., rachetables, 6,000 %, 2022-04-19	1 000 000	1 020 000	1 002 648	
Supérieur Plus s.e.c., rachetables, 5,250 %, 2024-02-27	1 000 000	992 500	1 031 042	
		13 253 558	11 840 771	47,6 %
<b>TOTAL – OBLIGATIONS CANADIENNES</b>		<b>13 253 558</b>	<b>11 840 771</b>	<b>47,6 %</b>
<b>OBLIGATIONS AMÉRICAINES (valeur nominale en \$ US)</b>				
<b>Fonds négociés en bourse</b>				
FNB iShares 0-5 Year High Yield Corporate Bond	21 200	1 269 624	1 244 572	
FNB iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond	11 000	1 241 394	1 232 764	
FNB SPDR Bloomberg Barclays High Yield Bond	8 312	1 154 984	1 157 684	
		3 666 002	3 635 020	14,6 %
<b>Services financiers</b>				
Verisign Inc., rachetables, 4,625 %, 2023-05-01	1 000 000	1 357 331	1 345 067	
		1 357 331	1 345 067	5,4 %
<b>TOTAL – OBLIGATIONS AMÉRICAINES</b>		<b>5 023 333</b>	<b>4 980 087</b>	<b>20,0 %</b>
<b>TOTAL – OBLIGATIONS</b>		<b>18 276 891</b>	<b>16 820 858</b>	<b>67,6 %</b>
<b>PRÊTS À TERME CANADIENS (valeur nominale en \$ US)</b>				
WestJet Airlines Ltd., prêts à terme, 4,000 %, 2026-12-11	992 500	1 318 715	1 145 817	
<b>TOTAL – PRÊTS À TERME CANADIENS</b>		<b>1 318 715</b>	<b>1 145 817</b>	<b>4,6 %</b>

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2020

(en dollars canadiens)

Description	Valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>PRÊTS À TERME AMÉRICAINS (valeur nominale en \$ US)</b>				
Avaya Inc., prêts à terme, 4,401 %, 2024-12-15	713 986	921 995	947 450	
BDF Acquisition Corp., prêts à terme, 6,250 %, 2023-08-14	1 364 638	1 491 967	1 640 533	
McAfee LLC, prêts à terme, 3,906 %, 2024-09-30	951 420	1 164 950	1 260 096	
SiteOne Landscape Supply Holding LLC, prêts à terme, 3,750 %, 2024-10-29	458 133	573 698	605 832	
		4 152 610	4 453 911	17,9 %
<b>TOTAL – PRÊTS À TERME AMÉRICAINS</b>		<b>4 152 610</b>	<b>4 453 911</b>	<b>17,9 %</b>
<b>TOTAL – PRÊTS À TERME</b>		<b>5 471 325</b>	<b>5 599 728</b>	<b>22,5 %</b>
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(7 128)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>24 039 398</b>	<b>22 720 506</b>	<b>91,3 %</b>
Passifs dérivés			(137 676)	-0,6 %
Autres actifs, moins les passifs			2 305 076	9,3 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			<b>24 887 906</b>	<b>100,0 %</b>

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Tableau des dérivés – Contrats de change à terme

Au 30 septembre 2020

Contrepartie	Note de crédit	Date de règlement	Monnaie à livrer	Juste valeur en \$ CA	Monnaie à recevoir	Prix du contrat	Profit latent
La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	15 octobre 2020	8 271 964 USD	11 048 811	10 911 135 CAD	1,3191	(137 676)
Perte nette latente							(137 676)

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Le 27 août 2018, le Fonds de revenu à court terme Norrep a été renommé Fonds de revenu à court terme NCM. Le Fonds de revenu à court terme NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 16 août 2011 et modifiée le 14 avril 2014. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 – 7<sup>th</sup> Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une série peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre série, selon la valeur liquidative de la série en question.

En date du 27 août 2018, le Fonds de revenu à court terme NCM a changé sa date de clôture d'exercice, laquelle est passée du 31 décembre au 30 septembre.

Gestion d'actifs NCM (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et Gestion d'actifs NCM est le fiduciaire et le promoteur du Fonds.

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 10 décembre 2020 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des instruments dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 2. Base d'établissement (suite)

### d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les estimations importantes visent notamment l'évaluation des placements et les revenus de placement accumulés.

La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités et requiert l'exercice du jugement. Lorsque les indicateurs concernant l'environnement économique principal sont ambivalents, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. Toutes les charges d'exploitation du Fonds sont libellées en dollars canadiens. Les placements comprennent des titres canadiens et des titres américains. La souscription de parts par les investisseurs et leur rachat se font en dollars américains pour les séries A (H) et F (H). Même si les parts de la série A (H) et de la série F (H) sont libellées en dollars américains aux fins de la souscription par les investisseurs et du rachat, ces séries visent à reproduire la série A et la série F, respectivement. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens, et la valeur liquidative par part de la série A (H) et de la série F (H) est convertie en dollars américains après le calcul de la valeur liquidative par part en dollars canadiens. Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien.

## 3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers

### a) Actifs financiers et passifs financiers

#### i) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### i) Comptabilisation et évaluation initiale (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

#### ii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

#### iii) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVBAERG), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN comme les autres actifs financiers et passifs financiers. De ce fait, il n'est pas requis de présenter séparément les montants des différents éléments constitutifs dans l'état du résultat global, du fait qu'ils appartiennent au même classement.

Toutefois, les exigences réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») en vertu du Règlement 81-106 prescrivent les postes individuels qui doivent être présentés, ce qui comprend une présentation séparée pour les instruments dérivés.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iii) Classement (suite)

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

#### iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.



# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription de parts est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative à des fins d'établissement des prix et la valeur liquidative à des fins comptables.

#### v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

#### vi) Instruments particuliers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

##### Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### vi) Instruments particuliers (suite)

Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

Pour l'établissement des prix en dollars américains, les valeurs liquidatives sont calculées en convertissant la valeur liquidative par part en dollars canadiens en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur à ce moment.

### b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

### c) Revenus et charges de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

### d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de la distribution.

### e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2020, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Une charge au titre de la retenue d'impôt de 2 248 \$ a été engagée par le Fonds pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 (2 082 \$ au 30 septembre 2019).

### g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période. La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

### h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

### i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### j) Opérations de prêt de titres

Les Fonds peuvent se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié des Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus de prêt de titres de l'état du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

## 4. Évaluation de la juste valeur

### a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 4. Évaluation de la juste valeur (suite)

### b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation.

Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière. La juste valeur de tous les dérivés figurant dans les états de la situation financière est classée au niveau 2.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2020				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – positions acheteur	299 920	—	—	299 920
Obligations / prêts à terme	—	18 785 566	—	18 785 566
FNB	3 635 020	—	—	3 635 020
Perte latente sur les dérivés	—	(137 676)	—	(137 676)
Total des placements	3 934 940	18 647 890	—	22 582 830

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2019				
Titres de sociétés ouvertes				
Obligations / prêts à terme	—	42 015 376	—	42 015 376
FNB	3 595 729	—	—	3 595 729
Profit latent sur les dérivés	—	46 328	—	46 328
Total des placements	3 595 729	42 061 704	—	45 657 433

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

### c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes et des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés à chacun des Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations et des prêts garantis présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition maximale au risque de crédit en date du 30 septembre 2020. Cela s'applique aussi à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

Le portefeuille du Fonds peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés.

Ces titres de représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un rendement supérieur par rapport aux titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2020	30 septembre 2019
A	— %	3,1 %
BBB	17,5 %	2,7 %
Inférieur à BBB	53,4 %	75,1 %
Sans note	4,6 %	4,2 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'achat de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de crédit (suite)

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement.

En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et qui peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. Le Fonds doit conserver des soldes minimaux de trésorerie, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille, pour faire face aux demandes de rachat. Au 30 septembre 2020, le solde de trésorerie du Fonds correspondait à 12 % (10 % au 30 septembre 2019) de l'actif net. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné. Dans certaines circonstances, le Fonds est tenu de régler la transaction dans un délai de deux jours après l'opération.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de liquidité (suite)

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

### Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux porteurs de parts une préservation du capital et un portefeuille très liquide composé essentiellement de titres de créance d'État et de sociétés ciblant un niveau de revenu stable grâce à des placements dans des titres à revenu fixe à court terme.

Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de créance émis par des sociétés inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de capitaux propres ou des titres de créance assimilables à des titres de capitaux propres ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation des deux tiers des voix exprimées par les porteurs de parts lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2020 présente le détail du portefeuille du Fonds.

#### a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, il est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

Le Fonds a recours à des contrats à terme de gré à gré pour couvrir une partie de son exposition au risque de change.

À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 10 % (15,6 % au 30 septembre 2019) de sa valeur liquidative en dollars américains.



# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### a) Risque de change (suite)

##### Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2020, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables auraient augmenté ou diminué de 24 983 \$ (77 024 \$ au 30 septembre 2019). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt – une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation. Lors d'une baisse des taux d'intérêt, la valeur des obligations augmente parce que les taux d'intérêt d'obligations existantes seront plus élevés que le taux d'obligations plus récentes. À l'opposé, lorsque les taux d'intérêt augmentent, le prix des obligations existantes diminue puisqu'elles rapportent moins que les obligations plus récentes. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés. Par le passé, les obligations à rendement élevé détenues dans le Fonds ont manifesté une corrélation avec les indices boursiers servant de référence aux sociétés émettrices, bien que leur volatilité ait en général été moins élevée. Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2020	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Tous les montants sont en dollars canadiens.					
Obligations de sociétés / prêts à terme	—	6 043 618	9 658 787	3 083 161	18 785 566

30 septembre 2019	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Tous les montants sont en dollars canadiens.					
Obligations de sociétés / prêts à terme	—	12 167 524	21 974 905	7 872 947	42 015 376

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des secteurs et des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse, le cas échéant. Certains titres ne sont pas cotés sur une bourse de valeurs visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance d'État et de sociétés de types variés. Le tableau ci-dessous présente la composition des actifs et des passifs liés aux placements du Fonds au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019.

	% de l'actif net	
	2020	2019
Placements		
Fonds négociés en bourse	14,6 %	7,3 %
Actions privilégiées	1,2 %	—
Titres de créance hors cote	75,5 %	85,1 %

#### Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2020, une hausse ou une baisse de 1 % de l'indice de référence mixte composé à 50 % de l'indice FTSE TMX Short Term Bond (indice obligataire à court terme FTSE TMX), à 30 % de l'indice Credit Suisse Leveraged Loan (indice Crédit Suisse des prêts à effet de levier) et à 20 % de l'indice Merrill Lynch High Yield Canadian Issuers Index (indice des émetteurs canadiens de titres à rendement élevé Merrill Lynch) aurait eu un effet d'environ 227 205 \$ (456 111 \$ au 30 septembre 2019) sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts et sur les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### c) Autre risque de prix (suite)

Les placements du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 :

	2020	2019
Actions privilégiées	1,3 %	—
Obligations et prêts à terme	98,7 %	100,0 %
Total	100,0 %	100,0 %

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Six séries sont actuellement en circulation : la série A, la série A (H), la série F, la série F (H), la série I et la série R. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les dividendes et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série.

Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série A (H) sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition. Les parts de la série F et de la série F (H) sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série F (H) est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série I sont vendues sans commission et sont offertes à certains investisseurs, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série A (H) et de la série F (H) sont offertes en dollars américains seulement.

Les achats de parts de la série R ne font pas l'objet de frais ou de commission. La série R est uniquement offerte aux Fonds NCM et à d'autres fonds ou comptes gérés ou conseillés par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

<b>Série A</b>	2020	2019
Solde à l'ouverture	1 959 967	2 416 913
Titres émis au réinvestissement de distributions	54 126	81 633
Titres émis contre trésorerie	200 488	120 102
Titres rachetés contre trésorerie	(1 206 216)	(658 681)
Solde au 30 septembre	1 008 365	1 959 967

<b>Série F</b>	2020	2019
Solde à l'ouverture	1 257 758	2 279 903
Titres émis au réinvestissement de distributions	20 405	46 972
Titres émis contre trésorerie	125 845	346 073
Titres rachetés contre trésorerie	(798 739)	(1 415 190)
Solde au 30 septembre	605 269	1 257 758

<b>Série I</b>	2020	2019
Solde à l'ouverture	656 061	7 168 127
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	47 629
Titres émis contre trésorerie	–	7 286
Titres rachetés contre trésorerie	(395 249)	(6 566 981)
Solde au 30 septembre	260 812	656 061

<b>Série A (H)</b>	2020	2019
Solde à l'ouverture	71 722	94 291
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 587	3 382
Titres émis contre trésorerie	–	2 468
Titres rachetés contre trésorerie	(70 877)	(28 419)
Solde au 30 septembre	2 432	71 722

<b>Série F (H)</b>	2020	2019
Solde à l'ouverture	711 722	805 864
Titres émis au réinvestissement de distributions	24 936	28 837
Titres émis contre trésorerie	19 110	28 123
Titres rachetés contre trésorerie	(403 766)	(151 102)
Solde au 30 septembre	352 002	711 722

<b>Série R</b>	2020	2019
Solde à l'ouverture	646 479	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	41 421	20 842
Titres émis contre trésorerie	671 038	677 344
Titres rachetés contre trésorerie	(665 006)	(51 707)
Solde au 30 septembre	693 932	646 479

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée de la façon suivante :

Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

Fonds de revenu à court terme NCM – 30 septembre 2020	Série A	Série F	Série I	Série A (H)	Série F (H)	Série R
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	(1 273)	(532)	(39)	(22)	(214)	(495)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	1 470	941	404	39	573	965
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,87) \$	(0,57) \$	(0,10) \$	(0,56) \$	(0,38) \$	(0,51) \$

  

Fonds de revenu à court terme NCM – 30 septembre 2019	Série A	Série F	Série I	Série A (H)	Série F (H)	Série R
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	231	284	(558)	35	391	171
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	2 146	1 878	2 272	82	779	474
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,10 \$	0,16 \$	(0,24) \$	0,43 \$	0,50 \$	0,35 \$

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

### a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série A (H) ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative des séries. La série F et la série F (H) ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative des séries. Les frais de gestion sont calculés et versés mensuellement. Les charges à payer au 30 septembre 2020 comprennent une somme de 14 862 \$ (30 855 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces frais. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série I. Les investisseurs paient plutôt directement au gestionnaire des frais de gestion dont le montant est négocié avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ne sont payés pour les parts de la série R. Des frais de gestion se rapportant à la prestation de nos services sont facturés aux Fonds NCM et à d'autres fonds et comptes gérés ou conseillés par le gestionnaire ou un membre de son groupe ayant investi dans des parts de la série R.

# FONDS DE REVENU À COURT TERME NCM

Notes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats (suite)

### b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2020 comprennent une somme de 5 174 \$ (6 710 \$ au 30 septembre 2019).

## 8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 14 737 \$ (8 077 \$ au 30 septembre 2019) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.

## 9. Opérations de prêt de titres

En août 2019, le Fonds a commencé à conclure des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

		2020		2019
Montant brut des revenus tirés du prêt de titres	4 997 \$	100,0 %	165 \$	100,0 %
Retenues d'impôt	(46) \$	(0,9) %	–	–
Honoraires de l'agent	(1 981) \$	(39,7) %	(66) \$	(40,0) %
Revenus tirés du prêt de titres	2 970 \$	59,4 %	99 \$	60,0 %

<b>Prêt de titres</b>	2020	2019
Valeur des titres prêtés	1 301 910 \$	1 087 196 \$
Valeur des garanties reçues	1 367 131 \$	1 141 555 \$

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

C



333 – 7 Avenue S.W., bureau 1850  
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

[ncminvestments.com](http://ncminvestments.com)

1 877-431-1407